

pu ; ils continueront les semences pendant tout le mois de Janvier et peut-être une partie du mois de Février 1871.

Les colons européens, de leur côté, ont ensemencé tout ce qu'ils ont pu. Les travaux de semence ont été faits dans de bonnes conditions, et si le temps est favorable à la récolte jusqu'à sa maturité, la province d'Oran a droit d'espérer une année prospère.

Les communications directes par vapeur avec l'Espagne, par le port de Carthagène, vont être rétablies ; la quarantaine imposée aux provenances d'Espagne avait motivé l'interruption de ces relations si avantageuses pour l'Espagne et pour notre province.

RAPPORT

du

Consul suisse à Alger (Mr. E. Joly, de Granges (Vaud),
pour l'année 1870.

(Du 1^{er} Mars 1871.)

Au haut Conseil fédéral suisse.

Situation.

Malgré son éloignement du théâtre de la guerre, l'Algérie ne pouvait se soustraire aux pénibles émotions causées par les désastres dont la métropole avait à subir les douloureuses conséquences. Son commerce, très-prospère dans le premier semestre de 1870, vit promptement s'évanouir les belles espérances fondées sur une récolte exceptionnelle.

Non seulement les prix des céréales et des autres produits du sol furent avilis, mais le manque d'acheteurs rendit toute transaction impossible sur le marché d'Alger, personne n'osant se risquer dans des opérations que la peur et la rareté du numéraire faisaient paraître comme une témérité hors de saison.

Le départ pour la France de l'armée d'Algérie, principal consommateur des produits de la colonie, justifiait en quelque sorte la réserve des spéculateurs et expliquait la situation difficile des détenteurs de ses produits et des marchandises de toute nature.

Les colons furent contraints de garder leurs récoltes, ou de les consigner sur warrants dans les docks, pour parer à des besoins urgents.

La question controversée de l'utilité de l'extension à l'Algérie de la prorogation des échéances, contribua probablement aussi à la stagnation des affaires. On paraissait peu disposé à avoir foi dans l'honneur commercial des Algériens, et l'on craignait que beaucoup d'entre eux n'abusassent de cette latitude pour faire disparaître leur actif.

La Banque de l'Algérie et la majeure partie des Chambres de commerce se prononcèrent contre la prorogation, qui fut néanmoins octroyée sur la réclamation du commerce de détail, lequel souffrait beaucoup de l'interruption de la vente.

Cette facilité, si vivement combattue, n'a cependant pas eu un résultat bien désastreux pour les porteurs de valeurs sur l'Algérie, puisque la Banque déclarait dans son compte rendu du 31 Octobre dernier n'avoir en effets prorogés dans toute l'Algérie que pour fr. 1,482,922 67.

Les bruits de révolte des indigènes n'avaient rien de sérieux ; l'on ne sait pas au juste où ils ont pris naissance et dans quel but ils ont été répandus et accrédités par une circulaire du Gouverneur Général.

Les Arabes paraissent s'être au contraire beaucoup plus occupés de leurs labours que de *faire parler la poudre*. Leurs ensemencements faits sur une vaste échelle, concurremment avec ceux des colons, permettent d'espérer que l'Algérie produira une grande quantité de céréales.

La République a été acclamée ici avec un vif enthousiasme. L'empressement mis à se débarrasser du régime militaire prouve combien il était antipathique à la population. C'est là ce que l'on a appelé les émeutes algériennes pendant lesquelles pas une goutte de sang n'a été versée.

Malheureusement pour les intérêts du pays, des esprits peureux en ont exagéré les conséquences, et peut-être aussi une partie de la population n'a-t-elle pas su se conduire avec assez de réserve. De là, à un danger réel il y avait loin, mais ces craintes purement imaginaires répandues en Europe ont détourné de l'Algérie les étrangers habitués à venir y passer l'hiver, ce qui a produit une perte très-sérieuse pour la ville d'Alger, dont les hôtels sont restés vides.

On nage ici dans le provisoire, les décrets se succèdent avec une rapidité inouïe, modifiant de fond en comble l'administration de la colonie, transformée maintenant en trois départements français, sans que l'on sache encore s'il y aura assimilation complète ou si elle conservera sa législation spéciale.

La haute administration est placée sous la direction d'un Commissaire extraordinaire de la République, ayant sous son autorité un Général de division commandant en chef les forces de terre et de mer.

Nos ressortissants ont été appelés, en raison de l'état de guerre, à faire partie provisoirement des milices sédentaires, où ils sont incorporés dans des compagnies françaises et étrangères. Ils ont renoncé à la pensée, qu'ils avaient eue, de former un corps spécial composé seulement de Suisses.

Des deux Vice-Consulats suisses établis en Algérie, celui d'Oran seul a pu fonctionner, le titulaire de celui de Philippeville attendant encore l'exequatur du Gouvernement français.

Commerce du département d'Alger.

Importations.

Cette partie du commerce algérien, très-prospère pendant le premier semestre de 1870 et en augmentation sur le semestre correspondant de l'année 1869, a subi une forte diminution depuis la déclaration de guerre.

Nous nous bornons à citer ici les principaux articles parmi ceux qui figurent sur le tableau des douanes :

		en moins sur 1869.
Fromages	414,448 kilogr.	39,320 kilogr.
Viandes salées de porc	268,950 »	3,143 »
Blé	164,426 hectol.	3,856 hectol.
Pommes de terre	3,046,565 kilogr.	152,473 kilogr.
Légumes secs	532,998 »	503,930 »
Fruits de table frais	1,322,930 »	292,762 »
Fruits de table secs et tapés	354,609 »	392,166 »
id. oléagineux	288,900 »	52,990 »
Café	942,528 »	152,246 »
Tabac en feuilles et côtes	363,573 »	183,711 »
Bois bruts ou sciés de 80 c/m.	3,153 stères.	2,568 stères.
Verres et cristaux	358,079 francs.	196,066 francs.
Vins de toute sorte	16,706,484 litres.	379,207 litres.
Tissus de coton	11,532,868 francs.	3,377,849 francs.
id. de chanvre ou de lin	1,700,314 »	171,155 »
id. de laine	3,535,083 »	771,136 »
id. de soie	880,562 »	843,256 »
Peaux préparées	1,849,856 »	55,619 »

L'importation des autres articles tels que graisses, orges, farines, riz, huiles, sucres et spiritueux s'est maintenue avec une légère augmentation sur l'année précédente.

La diminution de la vente au détail dans le commerce des tissus depuis la guerre est évaluée à 35 % du chiffre annuel.

Exportations.

L'exportation des produits du pays ayant généralement lieu dans le deuxième semestre, sauf quelques exceptions, c'est dans cette partie du commerce que les fâcheux effets de la guerre se sont fait sentir au détriment de la richesse coloniale. Ce mouvement de recul est sans doute très-regrettable, en ce qu'il éloigne l'Algérie de son but qui doit être d'atteindre un chiffre d'exportation plus élevé que celui d'importation.

Les articles en souffrance sont les suivants :

		en moins sur 1869.
Peaux brutes	193,320 kilogr.	247,303 kilogr.
Laines »	668,182 »	23,099 »
Graisses	64,645 »	140,318 »
Farines	3,404,300 »	626,260 »
Céréales { Blé	23,654 hectol.	90,990 hectol.
{ Orge	29,668 »	88,157 »
Graines de lin	1,734,850 kilogr.	53,815 kilogr.
Fruits secs	59,678 »	366,786 »
Tabacs	1,295,752 »	749,155 »
Huile d'olive	740,419 »	2,899,540 »
Lin teillé	78,570 »	148,446 »
Crin végétal	3,741,005 »	353,365 »
Tabac fabriqué	372,600 »	80,831 »

Quelques articles ont cependant obtenu une augmentation provenant sans doute des besoins exceptionnels des troupes en campagne.

Ces articles sont : les poissons de mer secs et salés, les légumes secs et verts, le biscuit de mer et les fourrages.

Banques.

Nous n'avons aucune création nouvelle à signaler. Les opérations de la Banque de l'Algérie résumant l'escompte et l'encaissement de toutes les valeurs en circulation; nous donnons, selon coutume, le relevé de son dernier compte rendu.

Les escomptes, du 1^{er} Novembre 1869 au 31 Octobre 1870, se sont élevés :

à Alger,	à	65,175	effets pour	fr.	44,504,690	45
à Bône,	»	20,383	»	»	16,851,255	67
à Constantine,	»	38,674	»	»	46,820,797	56
à Oran,	»	54,525	»	»	44,974,903	37
Ensemble	»	178,757	»	»	fr. 153,151,647	05
En 1868-69	»	146,385	»	»	» 125,525,782	97

L'augmentation pour 1870 est de . fr. 27,625,864 09
que l'on peut attribuer aux nombreux renouvellements d'effets qui n'auraient pu être payés à échéance sans cette facilité.

Effets à l'encaissement pendant l'exercice 1869-70 :			
à Alger,	42,972	effets pour	fr. 21,424,216 55
à Bône,	59	» »	» 29,408 08
à Constantine,	591	» »	» 232,382 90
à Oran,	955	» »	» 601,510 17
	<hr/>		<hr/>
Ensemble	44,577	» »	fr. 22,287,517 70
En 1868-1869	45,307	» »	» 27,463,286 71

La diminution pour 1869-70 est de fr. 5,175,769 01

La circulation moyenne des billets de banque a été de fr. 15,812,875. —

La loi du 18 Août 1870, en ordonnant le cours forcé des billets de banque, autorisait aussi la Banque de l'Algérie à élever sa circulation fiduciaire à 18 millions. Ce chiffre ayant paru insuffisant, la Banque obtint de l'élever à 24 millions, puis enfin la loi du 3 Septembre 1870 l'a porté à 34 millions.

La situation de la Banque de l'Algérie était au 31 Octobre dernier :

Capital émis	fr. 5,000,000 »
Fond de réserve complet.	» 1,666,666 66
Réserve extraordinaire	» 305,000 »
Fond de prévoyance	» 119,266 68
Réserve immobilière	» 1,178,889 64
	<hr/>
Capital total	fr. 8,269,822 98

Le résultat des opérations de 1869—1870 se traduit par :

37 ^e semestre, total des produits		fr. 708,970. 64	
Charges du semestre	fr. 144,226. 05		
Réescompte du portefeuille	» 118,280. 95		
Prélèvement pour la réserve et le fonds de pré- voyance	» 115,000. —		
		» 377,507. —	
			fr. 331,473. 64
38 ^e semestre, total des produits		fr. 888,609. 19	
Charges du semestre	fr. 199,274. 25		
Réescompte	» 146,201. 61		
Effets en souffrance	» 7,545. 30		
Réserve et fonds de prévoyance	» 203,789. 64		
		» 556,810. 80	
			» 331,798. 39
			fr. 663,272. 03

Produit net, total général fr. 663,272. 03

Les intérêts et dividendes distribués aux actionnaires se sont élevés à fr. 66 par action pour l'année entière.

Le taux de l'intérêt à la Banque s'est maintenu à 6 % l'an.

On n'a pas encore obtenu la réduction du taux légal fixé à 10 % l'an, quoique les Chambres de commerce se soient prononcées pour son abaissement à 6 %.

Voies de communication.

La ligne ferrée de Philippeville à Constantine est en pleine exploitation depuis six mois environ.

Celle d'Alger à Oran, sauf la section de Bou Medfa à Affreville livrable dans deux mois, est aussi en exploitation. Ces deux provinces seront donc reliées par une voie rapide, qui dispensera les voyageurs d'une traversée de 48 heures, en raison des diverses escales où les navires porteurs du courrier devaient toucher.

Immigration.

La guerre ne pouvait qu'être défavorable au peuplement de l'Algérie, et l'on peut, sans trop se risquer, dire que l'immigration a été complètement nulle cette année.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 8 Avril 1871.)

Par note du 1^{er} courant la Légation suisse à Paris informe le Conseil fédéral que le Gouvernement français, vu la cessation complète de la peste bovine en Suisse, a permis l'importation du bétail suisse en France et a donné des instructions à cet effet aux préfets de l'Ain, du Doubs et du Jura.

Vu l'augmentation considérable des correspondances télégraphiques, le Conseil fédéral a décidé de créer 30 nouvelles places de télégraphistes, savoir 4 pour Genève, 3 pour Bâle, Berne, St. Gall et Zurich, 2 pour Lausanne et Lucerne, 1 pour Aarau, Bellinzona, Chaux-de-Fonds, Coire, Glaris, Neuchâtel, Olten, Schaffhouse, Vevey et Winterthour.

**RAPPORT du Consul suisse à Alger (Mr. E. Joly, de Granges (Vaud), pour l'année 1870.
(Du 1er Mars 1871.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1871
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.04.1871
Date	
Data	
Seite	513-520
Page	
Pagina	
Ref. No	10 061 868

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.